

Le Bulletin

Janvier 2006

Volume 1, Numéro 1



Dans ce numéro :

Mot de bienvenue	1
Concours « Trouvez un nom »	1
Présentations électroniques	2
5e anniversaire – Titres fonciers	2
Adresses de voirie – mise à jour du système	3
Tuyaux et conseils pratiques	3
Colloque sur les biens réels	4
Initiatives en cours	4
Conversion au régime des titres fonciers	5
Changements de noms – Affaires corporatives	5

PLANET – de bonnes nouvelles

Bienvenue!

Debby Frost, rédactrice en chef

Bienvenue au premier numéro du *Bulletin PLANET*!

Services Nouveau-Brunswick et l'équipe PLANET vous présentent le tout nouveau *Bulletin PLANET*, une publication à multiples rubriques qui paraîtra deux fois l'an :

- Nouvelles
- Renseignements critiques répétitifs
- Articles de collaborateurs occasionnels
- Calendrier des activités à venir
- Modifications législatives
- Nouvelles directives
- Assistance clientèle
- Statistiques
- Nouvelles sur les projets de l'heure
- Nouvelles de SNB ayant repercussion sur nos biens réels
- Kiosques
- Errata
- Nouveaux employés
- Nouvelles coordonnées : adresses et numéros de téléphone
- Foire aux questions
- Tuyaux et conseils pratiques

Pour nous faire part de vos questions ou de vos commentaires ou encore pour solliciter un thème particulier, écrivez-nous à planet-bulletin@snb.ca. Veuillez indiquer la nature de votre communication dans le formulaire qui vous est fourni et préciser que vous vous adressez à l'équipe de rédaction du bulletin. N'oubliez pas de nous donner vos coordonnées.

Le *Bulletin* sera publié en ligne à www.web11.snb.ca/snb7001/f/2000/2400f.asp. Le *Bulletin* sera expédié aux clients par courriel.

Merci de votre intérêt! Nous espérons que vous aimerez ce voyage inaugural.

Concours

« Trouvez un nom au Bulletin PLANET! »

Nous, les gens de SNB, estimons que ce bulletin sera un outil utile pour tous les utilisateurs enregistrés de PLANET ainsi que pour les employés de SNB.

SNB vous invite à participer au concours « *Trouvez un nom au Bulletin PLANET!* » Faites-nous parvenir votre suggestion - un nom pertinent et accrocheur - et vous pourriez gagner un abonnement de trois mois à la version évoluée du Registre en ligne des biens réels (fureteur spécialisé).

Veuillez nous faire part de vos suggestions le 28 avril 2006 au plus tard, par courriel, à planet-bulletin@snb.ca. Le nom du gagnant ou de la gagnante ainsi que le nom choisi pour le bulletin seront annoncés dans le prochain numéro du bulletin.

Services Nouveau-Brunswick vous souhaite une
année 2006 des plus heureuses et prospères

Acceptation électronique des documents relevant des titres fonciers

Récemment, Services Nouveau-Brunswick a proposé des modifications à la [Loi sur l'enregistrement foncier](#) qui permettraient aux avocats et aux institutions financières de présenter électroniquement certains documents désignés faisant état de transactions foncières, notamment les hypothèques, les transferts et les mainlevées d'hypothèques.

Les modifications proposées s'inscrivent dans la modernisation du Registre

des biens réels de SNB. La nouvelle façon de faire révolutionnera le processus d'enregistrement et, après une période de transition, il deviendra obligatoire de présenter électroniquement certains documents désignés du régime des titres fonciers.

La facilité de présenter des documents électroniques peu importe où on se trouve dans la province et la possibilité d'enregistrer ces documents plus rapi-

dement feront du Nouveau-Brunswick un lieu d'affaires privilégié pour son efficacité.

Les modifications seraient adoptées sous peu durant la session de printemps de l'Assemblée législative.

Les communiqués de presse publiés par SNB se trouvent à :

www.qnb.ca/cnb/newsf/snb/2005f1704sn.htm

Cinquième anniversaire de la mise en œuvre du régime des titres foncier

Cinq ans déjà! Le nouveau régime d'enregistrement des titres fonciers était lancé dans le comté d'Albert le 25 septembre 2000. D'importants efforts ont été déployés depuis, et les employés de SNB ont montré de quelle étoffe ils sont faits! Des célébrations sont prévues pour chaque bureau au fur et à mesure qu'approche leur date d'anniversaire de cinq ans. Lors du colloque sur les biens réels qui a eu lieu le 15 octobre, Bernard Arseneau a présenté une plaque commémorative à chaque bureau.

Voici les dates importantes pour chacun des comtés dans le cadre de la modernisation du Registre des biens réels.

Comté	Répertoire des enregistrements historiques	Répertoire des enregistrements	Date de mise en œuvre de PLANET	Date de mise en œuvre du régime des titres fonciers
Albert		1988-01-01	1999-10-04	2000-09-25
Carleton		1992-01-01	1998-12-04	2001-01-15
Charlotte		1981-01-01	1998-10-22	2001-02-12
Gloucester		1990-01-01	1998-11-09	2000-10-23
Kent		1993-01-01	1999-09-07	2001-03-19
Kings		1993-01-01	1999-02-16	2001-02-12
Madawaska		1990-01-01	1998-11-26	2000-12-04
Northumberland	1787 to 1992	1993-01-01	1998-11-25	2001-03-19
Queens		1992-01-01	1998-12-02	2001-01-22
Restigouche		1988-01-01	1998-11-19	2000-11-20
Saint John		1993-01-01	1999-02-11	2001-02-19
Sunbury		1992-01-01	1998-12-02	2001-01-22
Victoria		1990-01-01	1998-11-25	2000-12-04
Westmorland		1991-01-01	1999-10-04	2001-03-12
York		1992-01-01	1999-02-23	2001-01-15

Divers

Les Directives sont des outils indispensables pour les clients qui présentent pour enregistrement ou traitement des documents, des DPE et des Demandes - Répertoire NID. Les directives sont publiées à www.web11.snb.ca/snb7001/f/2000/2400f_3.asp

Domaines viagers - Les Affidavits de transfert et les Affidavits de valeur qui traitent de « domaines viagers » nous posent un réel problème. L'affidavit faisant état d'un transfert qui est effectué d'un père et/ou d'une mère à l'enfant, particulièrement si le bien bénéficie d'un crédit d'impôt applicable aux résidences, doit porter l'une ou l'autre des mentions suivantes :

- le bien est transféré pour contrepartie véritable de X \$, TVH en sus _____;
- le bien est transféré à titre de donation (sans contrepartie) pour le motif suivant : _____.

Nous vous proposons d'ajouter cette explication à l'un ou l'autre des scénarios : « des parents à l'enfant, les parents se réservant un domaine viager ».

CPE - Les clients devraient toujours vérifier le CPE sur réception et informer le bureau d'enregistrement responsable de toute erreur ou omission, le cas échéant.

Besoin d'aide?

Veillez communiquer directement avec le bureau de comté qui s'occupera de l'enregistrement de vos documents.

Mise à jour du système des adresses de voirie

Le 18 décembre, 170 000 adresses de voirie ont été versées dans le système PLANET pour qu'il y ait conformité avec la base de données du service d'urgence 911 (E911) du ministère de la Sécurité publique du Nouveau-Brunswick.

Il existait déjà dans PLANET 80 000 fiches conformes.

PLANET compte donc, au total, quelque 250 000 adresses de voirie valides (emplacements de parcelles), ce qui représente environ 80% des parcelles de

terrain au Nouveau-Brunswick auxquelles une adresse de voirie a été attribuée.

Il s'agit d'un important pas en avant qui a pu se faire grâce aux efforts inlassables de l'équipe affectée à la base de données des adresses de voirie et des membres de l'équipe régionale, lesquels ont participé à la mise à jour des données et effectué des enquêtes dans le cadre du projet de chargement des données.

Merci à vous tous qui avez contribué à la bonne marche du projet!

CD pour l'apprentissage en ligne

Services Nouveau-Brunswick a créé un CD pour l'apprentissage en ligne dans les domaines suivants: fureteur PLANET, Demande - Répertoire NID et Demande de premier enregistrement de titre. Ce projet a pour but d'aider les nouveaux avocats œuvrant dans le domaine de l'immobilier. Ce CD montre à l'utilisateur comment naviguer dans PLANET, lui explique les outils d'aide et lui donne des renvois ainsi que la foire aux questions visant le fureteur, les DPE et les Demandes - Répertoire NID. Les CD ont été distribués dans les cases des avocats aux bureaux d'enregistrement. Si vous n'avez pas reçu de CD dans votre case, veuillez communiquer avec le personnel du bureau d'enregistrement que vous fréquentez.

Tuyaux et conseils pratiques

Bureau d'enregistrement

- Les utilisateurs enregistreurs doivent inscrire leur numéro au verso du document pour faciliter le répertoire. Si vous n'avez pas de numéro, veuillez appeler Debby Frost au 627-4033. Notez que bon nombre d'utilisateurs ont fait préparer des étiquettes ou un timbre en caoutchouc avec leur numéro d'enregistreur et/ou leur numéro de transfert électronique de fonds.
- Veuillez utiliser le fureteur pour vérifier si le document a été enregistré. N'appellez pas le bureau d'enregistrement pour obtenir ce renseignement étant donné que cela ralentit le processus d'enregistrement. Vous pouvez également effectuer une «Recherche de documents en cours de traitement».
- Ceux qui veulent faire l'achat de services au moyen d'un transfert électronique de fonds doivent communiquer à leurs employés qui se présentent au bureau d'enregistrement leur numéro de transfert électronique de fonds. Nous ne pouvons effectuer de recherches dans les bases de données sans ce numéro. Si vous ne connaissez pas votre numéro, veuillez communiquer avec Jodi

Hayes des services financiers de SNB au 453-8742.

- Dans le cas où le bien visé constitue la résidence principale du propriétaire, veuillez annexer la demande de crédit d'impôt applicable aux résidences à l'Affidavit de transfert et/ou de valeur. Vous pouvez vous procurer les formulaires en ligne à : www.web11.snb.ca/snb8000/dept.aspx?DeptID=111&l=f
- Lorsque vous nous postez des documents ou que vous les déposez à notre bureau, veuillez y ajouter une lettre d'accompagnement ou inscrire votre adresse postale au verso du document. NE L'INSCRIVEZ PAS sur le chèque.
- Veuillez vous assurer que la DPE a été enregistrée avant que vous ne déposiez vos documents pour enregistrement au bureau d'enregistrement. Si la DPE n'a pas été enregistrée et que le NID ne relève pas du régime des titres fonciers, notre personnel doit répertorier le document, l'examiner et le refuser.
- Il arrive qu'un document soit refusé plusieurs fois avant que la DPE ne soit enregistrée.

- Lorsque vous présentez pour enregistrement des documents qui ont déjà été refusés, il serait utile pour SNB que vous y annexiez l'avis de refus.
- Veuillez annexer les lettres d'exemption aux documents relevant du régime d'enregistrement des actes.

Questions d'ordre financier

Barème des droits pour l'utilisation du fureteur mis à votre disposition dans le bureau d'enregistrement :

Droits de base : 15 \$
Cartes mesurant 11 x 8.5 : 5 \$
Cartes mesurant 11 x 17 : 7 \$

Renseignements relatifs aux parcelles : www.snb.ca/f/1000/1008f.asp

Demandes PLANET effectuées hors des bureaux d'enregistrement

Les utilisateurs qui installent Windows XP dans leur ordinateur devraient demander l'aide d'un expert en technologie de l'information lorsqu'ils réinstallent PLANET. Les logiciels espions, les systèmes bloqueurs de pages interstitielles et le langage JavaScript causent des problèmes aux utilisateurs. Il y a lieu de configurer son ordinateur personnel afin de surmonter ces problèmes.

Colloque sur les biens réels

Le colloque sur les biens réels qui s'est déroulé le 15 octobre 2005 à l'auberge Days Inn d'Oromocto a été une belle réussite! Nous sommes choyés d'avoir des employés qui acceptent de sacrifier leur samedi pour rencontrer leurs pairs, acquérir de nouvelles connaissances et améliorer leurs compétences. Les personnes suivantes ont joué le rôle d'éducateurs :

Ed Quinton

- * Mises à jour PLANET
- * Présentation de formulaires électroniques
- * E911
- * Normes révisées de cartographie
- * *Loi sur la protection des renseignements personnels*
- * Questions d'ordre général
- * Période de questions et réponses

Chris Ferguson

- * Démonstration des services en ligne

Bernard Arseneau et Jacques Dubé

- * Plaques présentées à chaque bureau d'enregistrement dans le cadre du 5^e anniversaire de la mise en œuvre du régime des titres fonciers

Ron Richard

- * Projet portant sur les Répertoires historiques des cédants/cessionnaires
- * Projet visant les documents historiques

Maureen Mills

- * Révision des intérêts grevant le bien /

bénéficiant au bien « Au vu du document »

- * Rectifications de titres

Darrel Parker

- * Outils de cartographie (ortho/topo) Java et fureteur
- * Procédures et directives

Anne Marie Dallaire

- * Actualisation des procédures visant les parcelles

Claude Poirier

- * Questions et réponses

Assistance clientèle

L'Assistance clientèle reçoit beaucoup moins d'appels techniques maintenant que les clients de PLANET se sentent plus à l'aise avec le système PLANET. Les gens de xwave qui ont le premier contact avec la clientèle ont, pour les aider à répondre directement aux appels sans avoir à les acheminer ailleurs, une liste des questions les plus fréquemment posées. Il est également possible d'avoir des conseils juridiques durant les heures de bureau : il y a lieu de diriger ses questions d'ordre juridique aux Services juridiques de SNB plutôt qu'aux bureaux d'enregistrement.

Assistance technique et juridique de SNB

Appels en provenance de la province :
1-888-832-2762 (numéro sans frais)

Appels en provenance de l'extérieur de la province : 1-506-460-6136

Heures d'exploitation : lundi au vendredi, de 8h30 à 22h, et le samedi, de 10h à 17h

Dernières nouvelles sur les initiatives permanentes

Répertoire historique des cédants/cessionnaires

Le comté de Northumberland est en ligne et le comté d'Albert suivra prochainement : nous sommes en mode d'essai et tout va bien. Le comté d'Albert devrait donc être en ligne fin février 2006. Les autres comtés suivront rapidement.

Apprentissage en ligne

Services Nouveau-Brunswick a distribué 500 CD à ses clients pour leur expliquer comment utiliser le fureteur PLANET et préparer les Demandes - Répertoire NID et les Demandes de premier enregistrement de titre. Si vous n'avez pas reçu de CD, veuillez communiquer avec le personnel du bureau d'enregistrement que vous fréquentez pour en obtenir un.

Présentation en ligne

Des modifications législatives ont été soumises à l'Assemblée législative en décembre dernier (lire le texte en page 2), et les travaux techniques progressent à vive allure.

Pansement logiciel pour le système PLANET

Le système interne de PLANET a été amélioré par suite de l'installation d'un programme de correction en décembre 2005, ce qui a pour effet de faciliter grandement le travail des membres du personnel de SNB.

Documents historiques

Nous sommes à mettre à jour et à télécharger les fichiers du comté de Northumberland ayant fait l'objet d'un projet de balayage en 1990. Tous les documents remontant à l'an 1920 devraient être en ligne sous peu. Il y a maintenant cueillette de données en vue d'évaluer la faisabilité d'effectuer le même travail dans les autres comtés.

Les services de technologie

de l'information de SNB évaluent toujours la possibilité d'attendre la prochaine année financière avant de lancer une nouvelle version Java (1.5.04).

Mythes et réalités

Délai d'enregistrement - Lors de la mise en œuvre du régime d'enregistrement des titres fonciers, on s'attendait à ce que le délai d'enregistrement des documents présentés au bureau d'enregistrement soit de vingt-quatre à quarante-huit heures. Et ce délai a été respecté dans la majorité des bureaux. Cependant, durant certaines périodes, lorsque des facteurs comme une augmentation du volume et une disponibilité moins grande du personnel entrent en jeu, le délai d'enregistrement dépasse les 48 heures.

Statistiques sur la conversion au régime des titres fonciers

Au lundi 9 janvier 2006

Comté	NID—TF	% TF	Tous les NID	% NID convertis
Albert *	2918	1.83	18823	15.5
Carleton	6174	3.86	25290	24.41
Charlotte	6594	4.13	28102	23.46
Gloucester	18096	11.33	79001	22.91
Kent	8325	5.21	36528	22.79
Kings	15458	9.67	49100	31.48
Madawaska	8509	5.33	32876	25.88
Northumberland	9277	5.81	48216	19.24
Queens	3389	2.12	16698	20.3
Restigouche	7314	4.58	28487	25.67
Saint John	13556	8.48	39039	34.72
Sunbury	5102	3.19	15203	33.56
Victoria	4507	2.82	20320	22.18
Westmorland	31245	19.56	85111	36.71
York	19315	12.09	58471	33.03

(*Compte global pour le comté d'Albert : 11 322 (60,15 % *))

Résumé

NID - TF depuis 2000/09/25	= 159779
NID - TF au total	= 168183
NID au total	= 581265
NID convertis	= 28.93

Les comptes de NID donnés plus haut comprennent les NID non opérants.

Documents de changement de nom en provenance des Affaires corporatives

Le processus ayant pour but l'enregistrement automatique des documents de changement de nom en provenance des Affaires corporatives de SNB qui a été mis en marche en juillet 2004 a produit d'excellents résultats.

Comté	Régime d'enregistre- ment des actes	Régime d'enregistrement des titres fonciers	Nombre de NID
Albert	5	6	31
Carleton	10	6	220
Charlotte	16	9	136
Gloucester	23	29	459
Kent	3	6	51
Kings	9	6	79
Madawaska	9	18	383
Northumberland	11	6	130
Queens	5	4	53
Restigouche	18	9	146
Saint John	22	30	268
Sunbury	4	3	31
Victoria	7	3	440
Westmorland	26	37	286
York	16	14	185
Nombre total de documents	184	186	2898

« La technologie que nous utilisons nous permet de servir les gens du Nouveau-Brunswick plus rapidement et plus efficacement, et ce, tout en faisant des économies. »

L'honorable Percy Mockler,
ministre responsable de
Services Nouveau-
Brunswick



Service Now Brunswick
Services Nouveau-Brunswick